

Avis de constitution

SOCIETE « O'FLOW BLESSED TO CONQUER » en abrégé « OFBTC »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE, NON LOIN DU
CARREFOUR DJAMAH, Lot 446,448, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « O'FLOW BLESSED TO CONQUER »

en abrégé « OFBTC »

Objet : MERCERIE-
HAUTE COUTURE-
STYLISME-
FORMATION-
COACHING-
VENTE DE TISSUS ET VETEMENTS DE TOUT
GENRE-
PRET A PORTER-
DECORATION EVENEMENTIEL-
COMMERCE GENERALE, INTERMEDIATION ET
REPRESENTATION COMMERCIALE-
IMPORT-EXPORT-
VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES-
COSMETIQUES ET D'EQUIPEMENTS DE TOUT
GENRES-
PRESTATION DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE, NON LOIN DU CARREFOUR DJAMAH, Lot 446,448, Ilot 59

Dirigeant(s) Mme AKPLOGAN EPOUSE DAGO YAMOUSO VANESSA FLORIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12377 du 28/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73498/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

